## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **SEANCE DU 08 FEVRIER 2018**

L'an deux mille dix-huit et le 08 Février, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle Polyvalente de LACHAPELLE SOUS AUBENAS, en session ordinaire, sous la présidence de M louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H15 en présence de :

PRESENTS: Messieurs JP. LARDY, G. DOZ, A. CHIRAUSSEL, A. LOYET (+procuration de C. FAURE), M.BOUSCHON (+procuration de J. DURIEU), S. CIVIER (+procuration de P. GAILLARD), B. PERRUSSET P.MAISONNEUVE, R. THIOLLIERE, JC. COURT, L. BUFFET (+procuration de J. SOUBEYRAND), G. SAUCLES (+procuration de G. JALADE), JP. TIRAT, J. DAURY, P. BERRET (procuration de D. BERAL), B. MEISS, R.ROURESSOL, J. LE BELLEGO (procuration de F. BRECHON), P. ABEILLON, D. RECCHIA, J. SEBASTIEN, G.FANGIER, S. REYNIER, M. CHAZE, J. SARTRE, P. LAVIALLE (+procuration de N. BARACAND), JC. FLORY, M. CEYSSON, R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE

(+procuration de C. GARCIA).

Mesdames MC SAUSSAC (procuration E. FARGIER), MN. DURAND (+procuration de JP. CONSTANT), F.NOGIER (+procuration de M. ALLAMEL), P. ROUX, M. DUBOIS, C. DUCHAMP (procuration de JY. PONTHIER), C.SUCHET, C. PASTRE (+procuration de F. DUMAS), MF. MARTIN, D. FORBIN, D. CHARITA.

Nombre de conseillers En exercice: 55 Présents: 41 Procurations: 13 Votants 51 Absents: 4

Date de convocation: 01/02/2018

Absents: Messieurs: A. BASTIDE, F. JOUFFRE, A. LACOSTE, P. MANENT.

En présence des suppléants non votants :

Monsieur C. BOUTONNET

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Objet : Demande de subvention départementale « Pass territoires » 2018 pour le projet d'extension « crèche de Saint-Privat ».

Le Président rappelle que les locaux actuels de la crèche Les Pandas sise « Le Charnivet » à Saint-Privat présentent une superficie inférieure aux préconisations de la Prévention Maternelle et Infantile (PMI):

- L'espace d'accueil des familles (bureau de la directrice) est actuellement « inexistant » et, est situé dans le hall d'entrée de la structure ;
- L'espace dortoir des grands nécessite un réaménagement ;
- L'espace de motricité est inexistant.

Le projet d'extension porte sur la partie ouest du bâtiment donnant dans le parc de l'EHPAD du Charnivet, ce dernier ayant signifié son accord pour la cession à titre gratuit, à la CCBA, de la partie de terrain concerné par cet agrandissement.

Il s'agit d'une extension de 115 m² dont une partie sera conçue comme une verrière permettant de laisser entrer la lumière dans le reste du bâtiment.

Le coût global de l'opération est estimé à 220 000 € HT.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, S.Reynier intéressé ne participant pas au vote:

- Sollicite une subvention du Département de l'Ardèche de 66 000 € au taux de 30% d'une dépense HT de 220 000 € au titre du dispositif Pass Territoires 2018 ;
- Autorise le Président à solliciter tous autres financements pouvant le cas échéant être obtenus sur cette opération (CAF notamment).

L'Ordonnateur soussigné certifie le caractère exécutoire télé par réception en Préfecture Largentière le

en date du 15 FEV. 2018

Le Président. Louis BUFFET

